SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

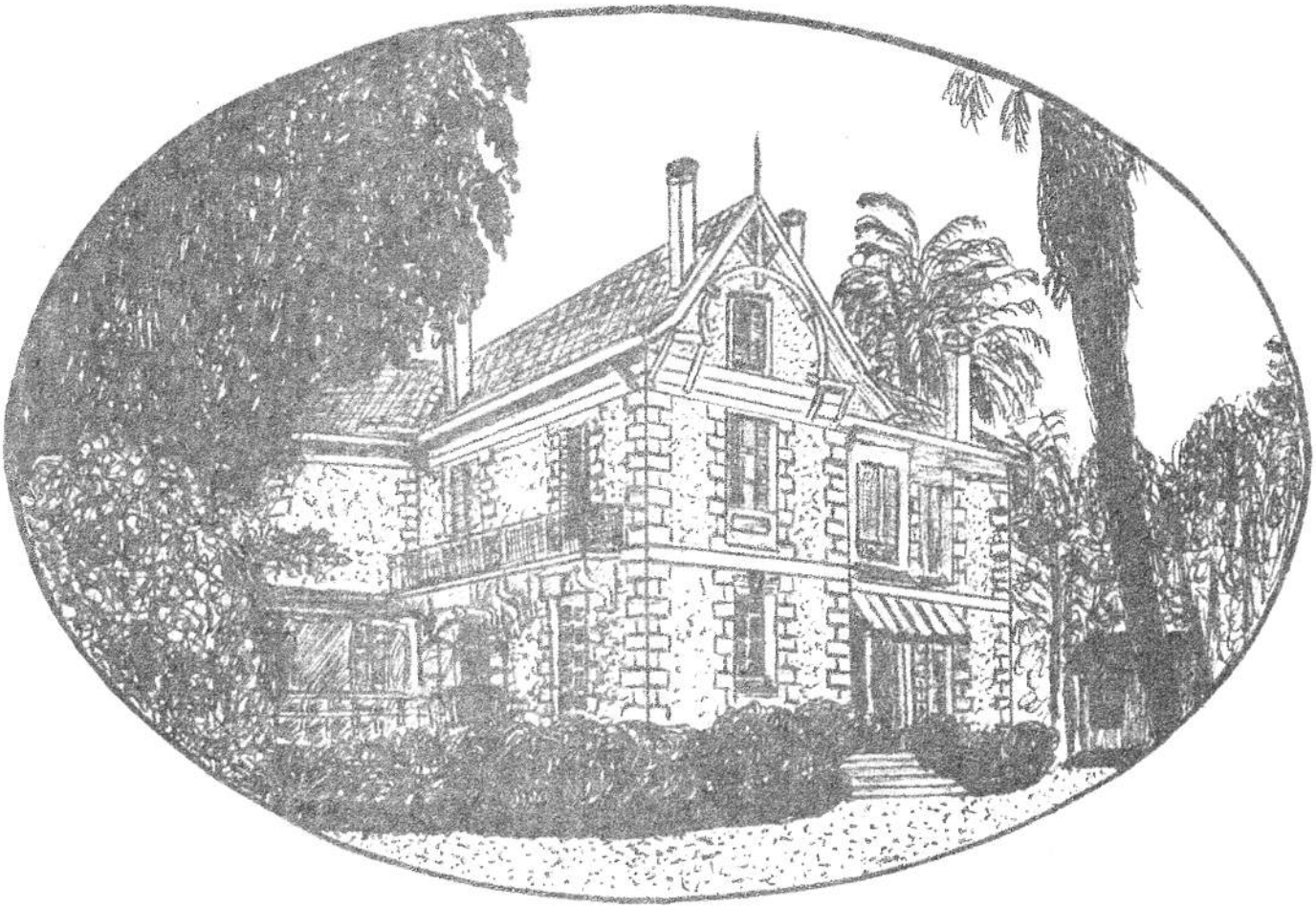

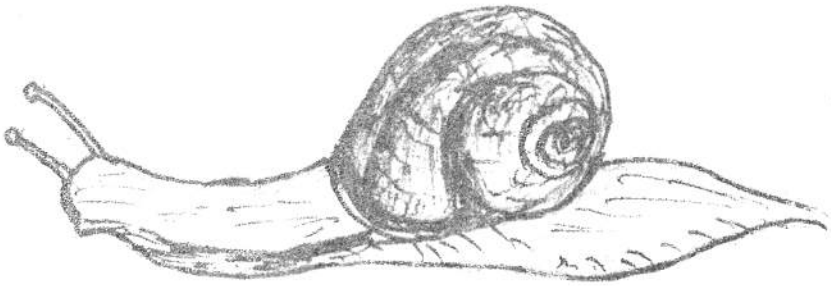

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution MENSUELLE

Mois de JANVIER 1984 N° 1

enregistré sous le n° 445 au Service de Dépôt Légal de la Préfecture de la CHARENTE

EDITORIAL

Mes Chers Concitoyens,

J'ai la mission agréable de vous présenter le premier numéro du BULLETIN MUNICIPAL. Depuis longtemps, l'idée s'en était imposée.

La nécessité d'une liaison entre les habitants de SAINT SEVERIN, le Conseil Municipal, les diverses associations et Sociétés qui animent la Commune se faisait sentir. C'est maintenant chose faite, grâce à Monsieur PAQUET du lotissement qui a dessiné la couverture, les Adjoints, qui en assurent le financement et toutes les bonnes volontés qui vont participer à la réussite de ce bulletin, qu'ils soient remerciés de l'effort qu'ils font.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour présenter à tous nos concitoyens et à nos amis Belges les meilleurs Voeux du CONSEIL MUNICIPAL pour 1984.

BONNE ANNEE et LONGUE VIE à notre BULLETIN MUNICIPAL.

Le Maire, le Conseil Municipal

ETAT CIVIL

DECES : Le 29 novembre 1983, décès de Mr DIGNAC Marcel, domicilié au Tard

CONSEIL MUNICIPAL et VIE SCOLAIRE

COMPTE-RENDU de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 NOVEMBRE 1983

La séance du Conseil Municipal du 25.11.83 a débuté à 20 H. 30 en présence de tous les Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire expose que différents aménagements seraient bienvenus dans la Salle du Conseil Municipal, en particulier : - l'achat d'un lustre pour remplacer les néons existants et un meuble vitrine afin d'exposer les cadeaux de nos amis Belges. Mesdames BRIS, MOULIN, PERIER sont chargées de choisir un lustre approprié à la pièce. Le Conseil décide de demander un devis à Monsieur HAURY pour le meuble.

Deux devis sont ensuite soumis au Conseil Municipal : celuide Monsieur DOUARD, maître verrier pour la réparation de 2 vitraux de la Pavancelle, pour un montant de 1 298 F. et celui de Monsieur MEDARD pour des travaux de réparation de plafonds d'un logement de fonction pour une somme de 2 977 F. prévue au Budget Primitif 1983. Ces devis sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal, les artisans seront avertis de faire le travail le plus rapidement possible.

Monsieur BAGOUET Alain étant stagiaire depuis 1 an au service de la commune, Monsieur le Maire expose que son travail donnant satisfaction, Monsieur BAGOUET sera titularisé avec effet au 31.12.1983.

Deux devis concernant l'achat et la plantation des arbres au camping ont été ensuite étudiés. Monsieur OLLIVIER de Montmoreau a été choisi pour effectuer ce travail. Le coût de cette opération était prévu avec l'aménagement du camping au budget primitif 83.

Au programme des travaux d'entretien et de réparations de la voirie 1984, le chemin de "la Jarrige" a été prévu.
L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire a donné la parole à 2 représentants du Club de Football qui assistaient à la séance. Ceux-ci ont manifesté le désir que soit étudié le projet d'une salle d'entraînement derrière les vestiaires du Stade Municipal. Les Services de l'Equipement ont donc été contacté à cette fin.

ooOO§OOoo

COMPTE-RENDU de la réunion du COMITE de PARENTS D'ELEVES du 02 DECEMBRE 1983

Le COMITE DE PARENTS D'ELEVES du SIVOS ST SEVERIN-PILLAC élu le 22 octobre 1983 pour un an comprend 10 membres (5titulaires et 5 suppléants), dont la liste est la suivante :

EN Jean-Louis	DUBUT André
KEROUANTON Ginette	BOCQUIER Marie-Claire
MERZEAU Josy	GAY Nicole
PHELIPPEAU Danièle	MOREAU Jean
YON Anne-Marie	CHARBONNAUD Raymond

Ce Comité s'est réuni légalement le 02 décembre afin d'étudier plusieurs projets, en présence de Monsieur le Maire de PILLAC, Monsieur MOINEAU Jean-Marie, Mr LOUIS, Mr NEBOUT, MmeMALVAUD, Mme NEBOUT.

Il a été fait un compte-rendu rapide de l'état des Finances de la Caisse des Ecoles du SIVOS (alimentée uniquement par les recettes des différentes manifestations, lotos concours de belote - bals) :

résultat à la clôture de l'exercice 1982 :	excédent	12 683.40 F.
encaissé en 1983		+ 6 313.85 F.
dépensé en 1983		- 14 341.42 F.
reste	excédent	4 655.83 F.

Lors de la première réunion des Parents d'élèves (réunion de rentrée), et dans un but de simplification, il avait été question d'apurer le compte de la Caisse des Ecoles tenu par le Percepteur d'Aubeterre et d'en confier la gestion au Comité de Parents d'Elèves, puisque cet argent provient uniquement des manifestations organisées par les Parents, pour les enfants. Monsieur LOUIS et Mme MERZEAU ont donc été chargés d'ouvrir un compte afin de disposer plus facilement de cet argent. Les parents seront informés régulièrement de l'état des finances de ce compte.

Monsieur LOUIS a ensuite annoncé que la candidature de l'école de ST SEVERIN a été retenue pour les classes de Printemps à ST LARY. Le coût de ce séjour a été évoqué et discuté, mais devra avant toute publication être soumis aux Conseils Municipaux de PILLAC et de ST SEVERIN. Le détail des participations communales et parentales sera communiqué dans un prochain bulletin. Théoriquement donc, et pour leur plus grande joie, les élèves du CM1 et CM2 (31 enfants) seront en séjour à SAINT-LARY du 24 mai au 12 juin 1984.

Il a ensuite été question du LOTO organisé à PILLAC au profit de la Caisse des Ecoles Ce loto sera comme le précédent très bien doté : 3 jambons, 2 canards gras, on parle d'un prix spécial pour les enfants avec à la clef soit un jeu électronique, soit un vélo, un prix spécial dame... enfin de très nombreux et très beaux lots. Venez nombreux, vous ne serez pas déçus, et puis ... si vous n'êtes pas chanceux, pensez que l'argent que vous aurez misé servira à améliorer la vie scolaire de "nos chères petites têtes blondes" (ou brunes).
Merci en tout cas de votre présence.
Les Parents d'Elèves de ST SEVERIN qui voudraient faire des dons (poulets, lapins , bouteilles ou autres) verront ceux-ci accueillis avec plaisir, soit chez Mme LEGER, soit à la Mairie. Encore merci !
Au fait, c'est le SAMEDI 14 JANVIER, ne prévoyez rien d'autre pour cette soirée...

Les parents sont également informés qu'à partir du 1er janvier 1984, ils ne règleront plus les repas pris à la cantine à Monsieur LOUIS. Ils recevront tous les mois un avertissement de la Perception (suivant les renseignements fournis par Mr LOUIS) et ils paieront directement à la Caisse du Percepteur, lequel sera chargé des poursuites en cas de non paiement. Il est rappelé que le Percepteur tient une permanence tous les 2eme mardis de chaque mois à la Mairie de ST SEVERIN et que les parents qui le désirent pourront régler la cantine ce jour-là.

PARENTS D'ELEVES,
n'hésitez pas à confier au Comité de Parents d'Elèves vos problèmes, observations, suggestions et même vos critiques.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE ASSOCIATIVE

"ARC-EN-CIEL" BOULISTE

Le Club est heureux de vous faire connaître la date et le menu de son banquet de fin de saison 1983.
Ce banquet aura lieu le 11 février 1984 à 20 heures précises, dans la salle charmante et très agréable de l'HOTEL de la PAIX, et peut-être aurons nous de la musique pour danser ?
Le menu sera le suivant : Potage - jambon de pays - Colin norvégienne - civet de sanglier - filet de boeuf bouquetière - salade - plateau de fromage - bombe glacée - café - liqueur -
les vins : Bergerac blanc - Château le Raz Rouge
Le coût de ce repas sera de 100 Francs.
Les personnes désirant venir à ce banquet sont priées de se faire inscrire chez Mr MINORET, café du Commerce (Tél : 98.52.60) avant le 31 janvier 1984

ATTENTION, TRES IMPORTANT,
Tous les licenciés du Club de Boules de SAINT SEVERIN sont invités à participer à la réunion qui aura lieu le 14 janvier 84 à 17 heures précises, chez Mr MINORET café de Commerce

Présence indispensable

CLUB du 3eme AGE -

Le Conseil d'Administration du Club du 3eme Age adresse à tous les membres , adhérentes et adhérents du Club, ainsi qu'à la population, ses voeux les plus sincères pour l'Année 1984, beaucoup de satisfactions, tant au point de vue familial que professionnel et bonne santé à Tous.
Nous adressons une pensée émue à nos chers disparus et à leur famille, les assurant que leur souvenir reste gravé dans nos coeurs.
Nous désirons sincèrement que chaque société ait du succès dans ses entreprises et que les jeunes de ST SEVERIN forment un nouveau Comité et reprennent leurs activités au sein de la collectivité locale.

Réunions Hebdomadaires

Le jeudi de chaque semaine de 14 à 18 heures, salle du Club.
Jeux de famille - travaux divers - lecture ... etc
Goûter à 16 heures

Gymnastique Volontaire 3eme Age

Le samedi de chaque semaine de 14 H. 30 à 16 H. 30, salle du Club. Chaque participant est prié de remettre un certificat médical l'autorisant à pratiquer la gymnastique, s'il ne l'a déjà fait.

Loto 3eme Age

Nous remercions vivement toutesles personnes qui ont assisté à notre dernier loto du samedi 10 décembre 1983, permettant au Club de financer ses activités sociales.
Nous convions à nouveau toutes les personnes intéressées à notre deuxième et dernier loto de l'hiver 1983-1984 qui aura lieu le SAMEDI 28 JANVIER 1984 à 20 H. 30 à la SALLE des FETES MUNICIPALE.
Nombreux lots : jambons -dindons - canard gras ...etc
Salle chauffée - Buvette - gâteaux -
MERCI à l'avance de votre présence

Théâtre

La Fédération des Clubs du 3eme âge de la Charente organise au Théâtre d'ANGOULEME deux spectacles. Tarif réduit pour les membres du Club.
Le 15 JANVIER 1984 à 14 H. 30 (dimanche) La Troupe des Magiciens du Trottoir
le 04 MARS 1984 à 14 H. 30 (dimanche) La Troupe de la Rochelle -Très beau spectacle d'opérettes-
Les personnes intéressées, même n'appartenant pas au Club, devront se faire connaître pour le premier spectacle à la réunion du Club, le 05 janvier 1984, et pour le second spectacle au club avant le 15 février 1984, afin de permettre la location des places et organiser, le cas échéant, un moyen de transport.

Cinéma

A dater du mercredi 08 FEVRIER 1984, une séance cinématographique aura lieu à la Salle des Fêtes de ST SEVERIN à l'initiative du Club du 3eme âge.
Cette projection est ouverte à toutes les personnes de la commune, moyennant un droit d'entrée de 5 à 10 F. calculé en fonction des dépenses engagées, entrée gratuite pour les enfants de moins de 14 ans.
Cette séance se déroulera à l'avenir le dernier mercredi de chaque mois et paraîtra au Bulletin Municipal d'Informations (il sera fait mention du programme).

COMITE des FETES -

L'assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le 1er décembre 1983 au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu, dont voici la constitution :

Président : Mr Denis SEGOND
Vice Président : J. Claude BORDAS
Secrétaire : Mr André PELLEGRIN
Secrétaire adjt : Mr Maurice DARES
Trésorier : OSSARD Jean-François
1erTrésorier adjoint : Mr PELLEGRIN Henri
2eme Trésorier adjt : Mr FERREIRA Jean-Franck

(COMITE des FETES, suite)
MEMBRES ACTIFS : MILHAC Alain - CHARENTON Marc - BOCQUIER Gérard - J. Paul CLEMENT - JANCOU Frédéric - CLARENS Fernand - QUANTE Jean-Louis - BAGOUET Alain- MOULIN Paul

Chacun a pu remarquer que cette année encore, la rue principale de ST SEVERIN était décorée et illuminée à l'occasion des Fêtes de fin d'année. Nous remercions le Comité des Fêtes pour ce travail.

Le Comité des Fêtes vous rappelle qu'un grand BAL aura lieu le 21 JANVIER 1984 animé par l'orchestre CONTACT et son chanteur vedette DAVID MARTIAL.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE -

Rouillées..., mais si, vous êtes rouillées..., le boulot, les enfants, la popote, vous n'en sortez pas ; à 30 ans, 40 ans, vous vous apercevez que vous avez des difficultés pour montrer à votre fille à sauter à la corde, que faire des vitres devient un calvaire, que vous vous essouflez au moindre effort.
Eh ! RE-A-GIS-SEZ..... Voilà ce que l'on vous propose : Tousles mardis soirs à 20 H. 30 à la Salle des Fêtes de ST SEVERIN, nous sommes une vingtaine (de tous âges), des fois plus, des fois moins, pas toujours les mêmes, nous essayons avec l'aide d'une monitrice de nous assouplir en faisant de la gymnastique, et nous y arrivons.
Ecoutez..., venez en spectateur, et puis, si ça vous plaît, vous prenez une licence (ça coûte 25 F. par an, plus une participation de 15 F. par mois), vous vous faites offrir un superbe jogging et vous vous joignez à nous. Il y a une très bonne ambiance on fait des jeux, des danses et surtout de la gymnastique et puis on rit, on se détend d'une semaine d'énervement et on apprend à mieux se connaître.
VENEZ , et AMENEZ VOS AMIES.
ATTENTION ! nous ne sommes pas un mouvement féministe, nous acceptons les hommes... s'ils osent.

JEUNESSE SPORTIVE ST SEVERINOISE - sous-titre "AUTOUR du STADE"

Après la trève de fin d'année, les matches reprendront :

14 janvier - les pupilles iront à Chalais
- les minimes recevront CHALAIS
15 janvier - les cadets recevront Jonzac
- les seniors B iront à Montboyer
- les seniors A recevront Barbezieux
22 janvier - les cadets recevront St Hilaire de Barbezieux
- les Seniors B recevront Blanzaguet
- les seniors A iront à Condéon.

Ces matches termineront la moitié du Championnat et marqueront la fin des matches Aller.

Un rapide tour d'horizon sur nos cinq équipes. Les pupilles font le dur apprentissage de footballeur, mais gageons que sous la férule de NONO et BAMBI, l'avenir s'annonce satisfaisant. Les Minimes et les Cadets de l'Entente ST SEVERIN-AUBETERRE sont premiers de leurs poules respectives, il serait encourageant pour les responsables qu'un public plus nombreux vienne voir jouer ces jeunes, le spectacle vaut le déplacement.
Après un départ en fanfare, les seniors B rentrent un peu dans le rang. Les résultats sont fonction de la présence de nos militaires.
Les seniors A ont fait un parcours presque sans faute et sont en bonne place pour un honorable classement final. Nous espérons que la trève et les fêtes de fin d'année n'auront pas "coupé les jambes" aux footballeurs et qu'ils continueront à donner pleine satisfaction à leurs responsables.

J.S.S.S. (suite)

Le bureau directeur de la Jeunesse Sportive remercie chaleureusement les personnes de ST SEVERIN et des communes voisines qui ont réservé le meilleur accueil aux joueurs chargés de la présentation du Calendrier Officiel de la J.S.S.S.
Nous signalons que quelques calendriers restent encore et que ceux qui seraient intéressés peuvent s'adresser au siège Café de l'Union.

Nous apprenons avec plaisir le retour au pays natal de notre ami "Bidouille", c'est en effet au printemps prochain que Jean MOREAU viendra habiter à ST SEVERIN. C'est non seulement un joueur que nous allons récupérer, mais aussi un très bon éducateur, et chose non négligeable, il ramène deux gamins pour nos équipes de jeunes.

TENNIS - CLUB -

Nous apprenons la composition du nouveau bureau du Tennis-Club de ST SEVERIN

Président : COUSTAL Jean-Luc
Secrétaire : CORGNAC Gérard
Trésorier : ANDRIEUX Guy

Les réservations se feront désormais chez Mme ANDRIEUX Gaby à l'HOTEL de la PAIX

AVIS - ECHOS - COMMUNIQUES

Nous apprenons avec plaisir qu'à partir du 15 décembre 1983, Monsieur LAVIGNE Pierre est nommé receveur des Postes à ST SEVERIN. Nous lui souhaitons la bienvenue et une rapide intégration dans notre commune, et par la même occasion, nous adressons nos remerciements à Mme DIGNAC pour les services rendus à ST SEVERIN, et nous formons pour elle, malgré le malheur qui la frappe, des voeux de longue et paisible retraite.

---------------------- On en parle

L'installation d'un nouveau dentiste est également prévue pour le 1er janvier 1984. Elle (c'est une femme) habitera ST SEVERIN en permanence. Quant à Mr OBE, il part contre notre gré, mais il peut être assuré que, malgré les "tortures" qu'il nous a infligées, nous regretterons beaucoup et le dentiste, et l'homme.

Les agriculteurs noteront l'ouverture prochaine du <u>magasin CHAMBON</u>, route d'AUBETERRE

Départ de ST SEVERIN de Claude ROCHE, pour s'installer à ST PAUL LIZONNE au 01.01.84.

HUMOUR - POESIE

Le grand patron d'un hôpital convoque le chef infirmier et perdant un peu son sang-froid lui dit :"Vous êtes fou où quoi ? Pourquoi avez-vous dit au malade de la salle 33 que nous allions lui couper les deux jambes ?"
alors, l'infirmier rigolard : "c'était pour le faire marcher".

---------------------- Retraite

Allongé sur un banc, un clochard confie à un compagnon :"ce qui me tue, moi, c'est cette pensée lancinante : qu'est-ce que je pourrai bien ne pas faire de mes journées le jour où j'arriverai à l'âge de la retraite ? "

Humour, poésie (suite)

------------------------ Colère

La femme d'un pompier épanche sa mauvaise humeur :
" Je sais bien, lui dit-elle, que je suis une mauvaise cuisinière, mais enfin, as-tu besoin de t'installer en grande tenue, devant la cuisinière, ta lance d'incendie à la main, à chaque fois que je mets un rôti au four ? ".

POEME -

Nature

Nature belle et douce
Peuplée de tant de fleurs
Tu es vraiment la source
De parfums, de couleurs

Nature tu es bonne
Combles nous de cadeaux
Tu nous apportes en somme
Le tout sur un plateau

Tes humbles fleurs des champs
Frêles et effacées
Courbées sous tous les vents
Semées à la volée

Elles seront pour toujours
le bouquet de l'enfant
Qu'il cueille avec amour
Pour sa jolie maman

Passes, brise légère
Dans la tiédeur des soirs
Furtive familière
Douce comme un espoir

L'air pur est embaumé
De tes parfums subtils
Invitant à flaner
A fuir les grandes villes

Passant, attardes toi
Marches sur le sentier
Sous tes pas, tu verras
Ta peine s'envoler

Nature, oui je t'aime
Ton ciel, tes horizons
Courons à perdre haleine
Collines et vallons

Fertiles sont tes terres
Bien grandes tes richesses
Comme le coeur d'une mère
Où l'on puise tendresse

Terre, c'est toi qui donnes
Notre dernier abri
Le seul lieu où les hommes
Ne sont plus ennemis.

I. GUIMARD - le colombier - décembre 1983
(reproduction interdite)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

POST SCRIPTUM - CLUB du 3eme âge

Les adhérents et adhérentes du Club sont priés de se mettre à jour de leur cotisation pour l'année 1984, auprès de Mr PIERRE-PIERRE, Président ou de Mr DUBOIS, trésorier du Club. Les cotisations sont inchangées, 20 F. par personne, se munir de la carte de membre du Club.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Editeur responsable de ce périodique : MAIRIE de ST SEVERIN
Président : Mr BUREAU Robert, Maire de ST SEVERIN
Rédacteur : Mr PIERRE-PIERRE Louis, adjoint au Maire

Déclaration de dépôt légal enregistré à la Préfecture de la Charente le 02.12.19[illegible]
sous le n° 445

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX